

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 18 octobre 2024 à Doische

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 08/10/2024.

2. MP Achat sweats et polos de casernement (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2024-054 dont le montant estimé du marché "Sweat et polo de casernement (Accord-cadre)" s'élève à € 100.000,00, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée sans publication préalable assortie de la technique de l'accord-cadre ; De consulter 4 opérateurs économiques dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/124-05 et à inscrire au budget des exercices suivants.

3. MP Désignation d'un menuisier (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Collège décide de reporter le point.

4. MP Désignation d'un électricien (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Collège décide de reporter le point.

5. MP Désignation entreprise pour les débouchages et vidanges de fosses septiques (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Collège décide de reporter le point.

6. MP Achat 3 stations de charge pour défibrillateurs multifonction - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver l'achat de 3 stations de charges pour défibrillateurs pour un montant estimé de € 4.000, 6% de TVA comprise ; D'interroger la seule entreprise capable de fournir le matériel compatible avec les défibrillateurs mis en circulation au sein de la zone, à savoir Arseus Medical.

7. MP Achat matériel GRIMP complémentaire - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'attribuer le marché "Achat matériel GRIMP complémentaire" au soumissionnaire ayant remis l'offre retenue économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit Condor Safety, Krommebeekstraat, 44 à 8930 Menen pour le montant d'offre contrôlé de € 11.854,65, 21 % TVA comprise et de fixer le délai de livraison à 28 jours calendrier ; D'approuver le paiement suivant les dispositions prévues dans l'offre et par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/744-51.

8. MP Rénovation tarmac Poste de Dinant - Commande supplémentaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver l'offre de prix complémentaire n°24/082/BH-vh de la Srl ENTREPRISES HALLOY pour la rénovation du tarmac au poste de Dinant, d'un montant de € 8.534,44 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 3513/723-60.

9. MP Mise en conformité électrique Poste de Ciney - Commande complémentaire

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la facture complémentaire n° VES-442 de GALER AXEL SRL pour la mise en conformité électrique du poste de Ciney, d'un montant de € 762,30 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 3513/723-60.

10. Réparation élévateur du poste de Philippeville - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la réparation du véhicule auto-élévateur du poste de Philippeville auprès de la société Fire Technics, Solvaylaan 6 à 8450 Oostende, pour le montant d'offre de € 6.004,02 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/745-98.

11. Travaux toiture Poste d'Yvoir - Régularisation factures

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de valider les deux factures relatives aux interventions sur la toiture du poste d'Yvoir par l'entrepreneur Denis Leroy, Les Ruelles 12 à 6900 Humain, pour un montant total de € 3.035,00 HTVA ou € 3.672,35 TVAC ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget ordinaire de l'exercice 2024, article 351/125-02.

12. MP Location et fournitures de bouteilles d'Oxygène médical - Résiliation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de résilier le marché 2017-02 "Location et fourniture de bouteilles d'oxygène médical" attribué à LINDE GAS BELGIUM NV à compter du 1er décembre 2024.

13. MP Achat ordinateur portable graphique - Attribution

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la commande du marché "Achat ordinateur portable graphique" au soumissionnaire ayant remis l'offre retenue économiquement la plus avantageuse (sur base du prix), soit OPENIT SRL, rue des Carmes, 5 à 5000 Namur pour le montant d'offre contrôlé de € 3729,99, 21 % TVA comprise ; D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2024, article 351/742-53.

14. Recouvrement de redevances – Visa et exécutoire des contraintes – Janvier à mars 2023

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de viser et de rendre exécutoire les contraintes jointes au dossier et relatives aux créances non-payées des périodes de janvier à mars 2023 ; De noter que les contraintes concernent 277 factures pour un total à recouvrer de 8.361,93 euros ; De charger le comptable spécial de la Zone de secours

DINAPHI d'adresser lesdites contraintes aux huissiers de justice précédemment désignés par le Collège pour tentative de recouvrement.

15. Budget 2025 - Projet

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur le projet de budget pour l'exercice 2025 de la Zone de Secours DINAPHI, avec les modifications proposées, et de le présenter au Conseil de zone le 8 novembre 2024 pour approbation ; De prévoir la séance d'information pour les administrations communales de la zone à 9h00 le 8 novembre 2024, dans la salle du Conseil de Beauraing.

16. Absence commandant et remplacement

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre acte que le Commandant de zone sera absent pour raisons médicales du 04 au 15 novembre 2024 au moins ; De prendre note que le Major Vincent LEONARD assurera les fonctions de commandant de zone du 1er au 15 novembre 2024.

17. Mobilité de pompier professionnel vers une autre zone – Information fin de service

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'acter la fin de service pour mobilité vers la Zone Val de Sambre du sergent professionnel X du poste de Beauraing en date du 30 septembre 2024.

18. Personnel administratif - Demande interruption de carrière - Prolongation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accorder une prolongation d'interruption de carrière complète à Madame X, pour une durée de 12 mois à partir du 1er janvier 2025.

19. Engagement 2e agent sous art. 60 pour la Logistique

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de marquer son accord sur l'engagement d'un second travailleur sous contrat art. 60, pour le service Logistique, en collaboration avec un CPAS ; D'autoriser le service RH à contacter plusieurs CPAS pour proposer un ou plusieurs candidats.

20. Rapport statistiques 2e trimestre 2024

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone prend connaissance du rapport trimestriel du Commandant pour le 2e trimestre 2024.

21. Commandant de zone - Rapport bimensuel

Le Collège prend connaissance du suivi bimensuel du Commandant de zone.

22. Intelligence collective - Marché de service - Avis de principe

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'émettre un avis favorable au lancement d'un marché pour désigner un organisme spécialisé pour une formation et un accompagnement en gestion participative et collective du personnel administratif, officier et de la ligne hiérarchique des postes et de chaque département, pour un budget global estimé à € 39.000,00 TVAC.

23. Projet OJ conseil du 08/11/24

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone fixe l'ordre du jour du Conseil du 08 novembre 2024.

24. Accident grave 24/09/24 - Mesures

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre des mesures afin d'éviter la répétition de ce type d'accident.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président
Pascal JACQUIEZ

